

**QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNIVERSAIRE
DE
LA RÉQUISITION DE LA PRISON DE MONTLUC
PAR
LES FORCES D'OCCUPATION ALLEMANDES
(9 JANVIER 2024)**

Chers membres, chers amis de l'Union des trente-deux associations pour la mémoire des internés à Montluc par la Gestapo ;

Chère famille de Claude Bloch ;

Chers porte-drapeaux ;

Grand merci à vous de votre présence militante d'importance.

Circonstances, condoléances et résistances, tel est le triptyque fédérateur de notre rassemblement pacifique mais déterminé face aux odieuses dérives du temps présent, face à la menace d'un tragique passé recomposé, face à la disparition de l'un des derniers rescapés de Montluc, un témoin inlassable de la barbarie de la Seconde Guerre mondiale.

Dans le prolongement de la commémoration-contestation du 9 janvier 2023 – qui ne fut l'union d'un seul jour – ce mardi 9 janvier 2024 est jour du quatre-vingt-unième anniversaire de la réquisition de la prison lyonnaise de Montluc par les forces d'occupation allemandes. Une mainmise de fer jusqu'au 24 août 1944, une atroce antichambre régionale de l'inconnu pour environ dix mille enfants, femmes et hommes, coupables d'être juifs, raflés ou résistants.

Montluc 1943-1944 fut, pour la plupart de ces « indésirables », condamnés à disparaître sans laisser de traces, la première station d'ignobles transports ferroviaires jusqu'au terminus d'un camp de concentration ou d'extermination. Transmettons cette impensable mémoire, n'acceptons jamais sa dilution.

« Se souvenir et agir », telle était le 4 octobre 1944 – c'était il y a quatre-vingts ans – la généreuse et impérieuse devise des fondateurs de l'Association des rescapés de Montluc, tel est le solennel serment de fidélité de ce jour, à renouveler chaque année.

Ce jour solennel est aussi celui du juste hommage rendu à notre ami Claude Bloch, décédé à Lyon le 31 décembre à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Adolescent de quinze ans, élève en comptabilité à La Martinière des Terreaux, par mesure de sécurité le 29 juin 1944 il était replié de Lyon à Crépieu, avec l'identité de Claude Blochet. Victime d'une dénonciation, des miliciens français vinrent l'arrêter, le livrèrent à la Gestapo, comme Eliette et Lucien Meyer, sa mère et son grand-père.

La Gestapo de Lyon-Bellecour, puis la Baraque aux juifs de la prison de Montluc, puis Drancy-Auschwitz-Birkenau-Stutthof furent les implacables étapes de son calvaire, de l'inimaginable.

Fils unique, lors de son rapatriement en 1945, seule sa grand-mère maternelle l'avait espéré, sa mère ayant été gazée dès son arrivée à Auschwitz-Birkenau, son grand-père étant mort peu après son arrivée à la Gestapo.

En hommage à Claude Bloch, aux siens et aux six millions de Juifs assassinés dans divers camps ou kommandos d'extermination, chacun d'entre nous doit toujours avoir en mémoire la déchirante apostrophe martelée à l'audience du 27 mai 1987 du procès Barbie par Sabine Zlatin – l'admirable

fondatrice du home d'enfants juifs d'Izieu – à l'adresse de l'impavide bourreau de ses quarante-quatre tout-petits protégés :

- Ces quarante-quatre enfants, c'était quoi ?
- C'étaient des résistants ?
- C'étaient des maquisards ?
- C'était quoi ?
- C'étaient des innocents !

Après l'avènement du Mémorial national de la prison de Montluc, inauguré le 19 septembre 2009, au terme d'un long combat initié et mené par l'Association des rescapés de Montluc, Claude Bloch rejoignit les rangs de l'Association, fut un temps le vice-président en charge de la défense de la mémoire des victimes juives de Montluc, et, inlassablement, témoigna de son atroce parcours, intra et extra-muros, auprès de collégiens et lycéens.

Puisse l'intense émotion justement suscitée par la disparition de Claude Bloch, relayée au plus haut niveau de l'État, convaincre les décideurs de la nouvelle exposition permanente que, à jamais, le crime contre l'humanité, qualification du droit international, est la pierre philosophale du Mémorial national de la prison de Montluc.

Observons une minute de silence.

Bruno PERMEZEL